

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 juin 2024

Délibération n°2024/141

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 35 Votants : 51 Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas-sur-Varèze sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 18 juin 2024

MEMBRES PRESENTS :

ASSIEU
AUBERIVES SUR VAREZE
BEAUREPAIRE
BELLEGARDE POUSSIEU
BOUGE CHAMBALUD
CHANAS
CHEYSSIEU
CLONAS SUR VAREZE
JARCIEU
LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES ROCHES DE CONDRIEU
MONSTEROUX MILIEU
PRIMARETTE
REVEL TOURDAN
ROUSSILLON

SAINT CLAIR DU RHONE
SAINT JULIEN DE L'HERMS
SAINT MAURICE L'EXIL

SAINT PRIM
SAINT ROMAIN DE SURIEU
SALAISE SUR SANNE
SONNAY

Mr Jean Michel SEGUI
Mme Nelly CLARET
Mme Béatrice MOULIN MARTIN – Mr Kénan SOLMAZ
Mme Christelle GRANGEOT
Mr Sébastien ANDRE
Mr Jean Charles MALATRAIT – Mme Raymonde COULAUD
Mr Gilles BONNETON
Mr Régis VIALLATTE
Mr Yann BERHAULT
Mr André MONDANGE – Mme Delphine ALBUS – Mr Sébastien COURION
Mme Isabelle DUGUA – Mr Jean François PAVONI
Mr Denis MERLIN
Mr Serge MERCIER
Mme Sylvie DEZARNAUD
Mr René PEY – Mme Josette BONNET – Mr Marc ROUSVOAL -
Mme Marie Christine HAINAUD – Mme Nathalie LINOSSIER
Mme Sandrine LECOUTRE – Mr Frédéric DESSEIGNET
Mr Axel MONTEYREMAR
Mr Philippe GENTY – Mr Louis CORRADINI - Mme Christine RABIER – Mme Aida CHOUCANE
Mr Michel CROS
Mr Robert MOUCHIROUD
Mr Gilles VIAL
Mr Claude LHERMET

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr Christian MONTEYREMARD pouvoir à Mr Régis VIALLATTE – Mr Yannick PAQUE pouvoir à Mme Béatrice MOULIN MARTIN - Mme Annie MONNERY pouvoir à Mme Sylvie DEZARNAUD - Mme Elisabeth TYRODE pouvoir à Mme Christelle GRANGEOT - Mr Jacques GARNIER pouvoir Mr Axel MONTEYREMARD – Mr Thierry DARBON pouvoir à Mr André MONDANGE – Mme Véronique ROBERJOT pouvoir à Mme Delphine ALBUS – Mr Robert DURANTON pouvoir à Mr René PEY - Mr Gérard BOUSSARD pouvoir à Mme Josette BONNET – Mr Olivier MERLIN pouvoir à Mme Sandrine LECOUTRE - Mme Marie France LIBERO pouvoir à Mme Aïda CHOUCANE - Mr Claude RULLIERE pouvoir à Mr Louis CORRADINI – Mme Françoise BUNIAZET pouvoir à Mr Gilles VIAL – Mme Dominique GIRAUD pouvoir à Mr Serge MERCIER – Mr Xavier AZZOPARDI pouvoir Mme Christine RABIER – Mr Jean Marc REY pouvoir à Mr Denis MERLIN

EXCUSES : Mr Jean Michel DOLPHIN – Mr Yann FLAMANT – Mr Gabriel GIRARD – Mr Jean Paul IMBLOT - Mr Gilbert MANIN – Mme Karelle OGIER - Mr Laurent ILTIS – Mr Bernard PERNOT – Mr Denis CHAMBON – Mr Gérard BECT – Mr Luc SATRE – Mr Laurent TEIL – Mr Jean Luc DURIEUX – Mme Nathalie MOREL – Mr Michel PASCAL

Mme Christelle GRANGEOT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Administration générale – suppression de postes au budget port

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1111-1 et L.1111-2 ;
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 313-1, L. 542-1 et L. 542-5 ;
- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Considérant qu'il revient au Conseil communautaire de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public ou lorsque les motifs statutaires le justifient, tels que :

- avancements de grade,
- promotions internes,
- départs en retraite, par voie de mutation, fins de contrat ou démissions,
- changements de temps de travail,
- requalifications des postes (enseignement artistique).

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 31 mai 2024 ;

Il est proposé la suppression des postes suivants :

Budget port :

Filière	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire du temps de travail du poste (ETC)	Service	Motifs
Technique	C	19- Adjoint techn pal 2cl	1,00	Port	Retraite
Technique	C	20- Adjoint techn	1,00	Port	Avancement de grade
Technique	C	19- Adjoint techn pal 2cl	1,00	Port	Avancement de grade

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,**

ADOpte les propositions de Madame la Présidente ci-dessus exposées, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs,

Autorise Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

Charge Madame la Présidente et Monsieur le Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente
Sylvie DEZARNAUD